



FFvolley

COMMISSION ELECTORALE FEDERALE

PROCES-VERBAL N°2 DU 25 MAI 2019 (Belfort)

SAISON 2018/2019

Présents :

Jean-Jacques DECORDE, Président

Serge CORVISIER, Michel ERINTCHEK

Les membres de la Commission Electorale Fédérale (CEF) se sont réunis téléphoniquement le 3 mai et ont pris connaissance de la liste des candidatures au Conseil de Surveillance pour le mandat 2019/2022.

Deux candidatures n'ont pas été retenues par la CEF :

Madame Annie PEYTAVIN qui n'avait pas de licence la saison dernière, ce qui rend sa candidature irrecevable au vu de nos règlements.

Monsieur Olivier LECOINTRE n'est pas recevable, pour non cumul de la licence sur 2 années consécutives.

La CEF sollicite les délégations en séance pour que celles-ci se rendent une par une à la salle de votes indépendante de la salle du congrès.

Un appel par ordre alphabétique des Ligues est effectué.

Un émargement des représentants des GSA est mis en place à l'entrée de la salle de vote avec remise d'une enveloppe par délégué contenant leur code d'accès et de mot de passe, uniques au vote.

La liste des candidats est la suivante :

Organe collégial dirigeant de la LNV (1 poste) : Jean-Paul ALORO

Organe collégial Dirigeant de la FFvolley (13 postes à pourvoir) : Michel COZZI/Patrick OCHALA/Patricia MAZZOLA/Laurent DANIEL/Philippe VENDRAMINI/Aline GEMISE-FAREAU/Jean Louis LARZUL

Jean-Jacques DECORDE, Président de la CEF donne le résultat des votes en séance :

Nombre de délégués :	43
Nombre de clubs représentés :	1188
Nombre de voix représentées :	5553
Nombre de délégués ayant voté :	43
Nombre de clubs exprimés :	1188
Nombre de voix exprimées :	5553
Nombre de voix dans l'urne :	33653

RESULTAT DU VOTE

Collège Général

Sont élus :

1.	OCHALA Patrick (Grand Est)	5218 voix obtenues
2.	DANIEL Laurent (Occitanie)	5180 voix obtenues
3.	VENDRAMINI Philippe (Ile de France)	5050 voix obtenues
4.	LARZUL Jean Louis (Ile de France)	4746 voix obtenues
5.	MAZZOLA Patricia (Provence Alpes Côte d'Azur)	4677 voix obtenues
6.	COZZI Michel (Provence Alpes Côte d'Azur)	4540 voix obtenues
7.	GEMISE FAREAU Aline (Guadeloupe)	4233 voix obtenues

Nombre de délégués :	43
Nombre de clubs représentés :	1188
Nombre de voix représentées :	5553
Nombre de délégués ayant voté :	41
Nombre de clubs exprimés :	1136
Nombre de voix exprimées :	5308
Nombre de voix dans l'urne :	5308

Collège LNV

Est élu :

1.	ALORO Jean-Paul (collège LNV)	5308 voix obtenues
----	-------------------------------	--------------------

Conformément à l'article 23.2 des Statuts de la Fédération, dès sa première réunion, le Conseil de Surveillance élit en son sein un Président et un Secrétaire au scrutin secret à la majorité qualifiée au deux tiers des suffrages exprimés au premier tour, et le cas échéant, à la majorité simple des suffrages exprimés au second tour.

Les postes restant à pourvoir le seront à la prochaine Assemblée Générale.

Le Président de la CEF
Jean-Jacques DECORDE

Le Secrétaire de la CEF
Serge CORVISIER